

Diffusion le 16 juin 2010

**CONSEIL GÉNÉRAL**

Séance du 28 juin 2010

**Nota :** Sur le cédérom et Extranet, certaines annexes sont au format Excel (XLS).

Si une fenêtre apparaît dont le texte commence par : « Le classeur que vous avez ouvert comporte des liaisons avec une autre classeur. Voulez-vous mettre à jour... » : CLIQUEZ SUR « **NON** »

**ORDRE DU JOUR**

Adoption du procès-verbal de la séance du 12 avril 2010.

**Rapports de procédure**

**2010-3 – 1.1.1. — Création d'une commission *ad hoc* chargée d'analyser la situation financière du Département au regard de l'évolution de ses charges, particulièrement de celles relevant de la solidarité nationale, et de ses ressources.**

**1<sup>re</sup> commission**

FINANCES, PERSONNEL, AFFAIRES GÉNÉRALES,  
RELATIONS INTERNATIONALES ET AFFAIRES EUROPÉENNES

**2010-3 – 1.2.2. — Rapport sur l'activité des services départementaux en 2009.**  
(dédoublé dans toutes les commissions)

**2010-3 – 1.3.3. — Compte administratif du budget général de 2009.**

*NOTA :* L'annexe au rapport comporte une table des matières automatisée.

En cliquant sur une ligne, on accède directement à la page correspondante

**2010-3 – 1.4.4. — Compte administratif du budget annexe d'assainissement de 2009.**  
(dédoublé en 5<sup>e</sup> commission)

**2010-3 – 1.5.5. — Compte administratif du budget annexe du laboratoire des eaux de 2009.**  
(dédoublé en 5<sup>e</sup> commission)

**2010-3 – 1.6.6. — Compte administratif du budget annexe de restauration de 2009.**

*NOTA :* L'annexe au rapport comporte une table des matières automatisée.

En cliquant sur une ligne, on accède directement à la page correspondante

**2010-3 – 1.7.7. — Compte rendu de la gestion de la dette durant l'exercice 2009.**

*NOTA :* Pour voir tous les graphiques en couleurs – notamment page 9 – lire le document en mode « Page »  
Sur la barre d'outils, cliquer sur « Affichage », puis « Page »

**2010-3 – 1.8.8. — Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.**

**2010-3 – 1.9.9. — Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.**  
Budget annexe d'assainissement.

**2010-3 – 1.10.10. — Modification de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) des agents affectés dans les collèges.**

**2010-3 – 1.11.11. — Mise à jour du tableau indicatif des grades et emplois du personnel départemental. Budget général.**

**2010-3 – 1.12.12. — Mise à jour du tableau indicatif des grades et emplois du personnel départemental. Budget annexe d'assainissement.**

### **3<sup>e</sup> commission**

DROITS SOCIAUX, SOLIDARITÉS ET SANTÉ

**2010-3 – 3.1.13. — Le revenu de solidarité active et sa mise en œuvre en Val-de-Marne**

**2010-3 – 3.2.14. — Convention avec les centres communaux d'action sociale ou les communes concernant l'insertion des bénéficiaires du rSa.**

**2010-3 – 3.3.15. — Filival. Avenant à la convention avec le STIF et la Région pour la mise en place d'un centre de réservation et de gestion des transports spécialisés en faveur des personnes handicapées.**

**2010-3 – 3.4.16. — Filival - Signature d'un avenant pour ajout d'un protocole de fin de contrat en annexe du « contrat relatif à l'exploitation du service public de transport collectif à la demande de personnes handicapées dans le Val-de-Marne ».**

### **4<sup>e</sup> commission**

AFFAIRES CULTURELLES, JEUNESSE ET SPORT

**2010-3 – 4.1.17. — Subventions départementales de fonctionnement 2010 aux compagnies de danse, de théâtre, de théâtre d'ombres et de marionnettes, de théâtre de rue, de cirque et de conte.**

**2010-3 – 4.2.18. — Subventions départementales de fonctionnement 2010 aux structures de diffusion, de création et d'action culturelle du spectacle vivant : théâtres de ville, centres culturels, services des affaires culturelles, ou pôles culturels.**

**2010-3 – 4.3.19. — Bourses départementales d'aide individuelle à la création.**

**2010-3 – 4.4.20. — Subvention départementale de fonctionnement à l'association Biennale nationale de danse du Val-de-Marne pour l'exercice 2010 et convention pluriannuelle d'objectifs du Centre de développement chorégraphique Biennale en préfiguration à la Briqueterie.**

**2010-3 – 4.5.21. — Politique sportive départementale.  
Modifications du dispositif soutien au sport de niveau national.**

### **5<sup>e</sup> commission**

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**2010-3 – 5.1.22. — Rapport prix-qualité de l'assainissement départemental pour l'année 2009.**

**2010-3 – 5.2.23. — Communication des documents budgétaires du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).**

**Exercice 2008 : décision modificative n°2 - compt e administratif**

**Exercice 2009 : budget primitif - décisions modificatives n°1 et n°2**

**Exercice 2010 : budget primitif.**

**2010-3 – 5.3.24. — Règlement départemental de sécurité pour les interventions sur réseaux d'assainissement et autres.**

**6° commission**  
ENSEIGNEMENT ET FORMATION

2010-3 – 6.1.25. — **Projet éducatif départemental, « Réussir ils en sont tous capables ».**

2010-3 – 6.2.26. — **Charte des collèges pour demain.**

2010-3 – 6.3.27. — **Convention cadre entre le conseil général du Val-de-Marne et l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).**

2010-3 – 6.4.28. — **Convention avec l'Agence de services et de paiement. Gestion de l'aide du Département aux établissements publics locaux d'enseignement employant des salariés en contrat unique d'insertion.**

**2° commission**  
AMÉNAGEMENT

2010-3 – 2.1.29. — **Demande d'adhésion de la commune du Plessis-Tréville au syndicat mixte d'action foncière du Val-de-Marne.**

2010-3 – 2.2.30. — **Soutien à l'association Orly International et à la démarche de pacte territorial emploi-formation et développement économique du pôle d'Orly. Approbation des nouveaux statuts de l'association et adoption d'une convention.**

2010-3 – 2.3.31. — **Convention avec le Conseil régional d'Île-de-France. Financement des études pré-opérationnelles relatives aux infrastructures et à l'insertion urbaine sur l'ensemble du tracé « EST TVM ».**

2010-3 – 2.4.32. — **Plan de déplacements urbains d'Île-de-France. Approbation du contrat d'axe de la ligne d'autobus Athis-Cars 002-003.**

2010-3 – 2.5.33. — **Mise en place de l'éco-redevance poids lourds sur les voiries départementales.**  
*(dédoublé en 5° commission)*

2010-3 – 2.6.34. — **Convention avec l'État. Transfert du parc routier de l'Équipement au département du Val-de-Marne. Application de la loi n°2009-1291 du 26 octobre 2009.**

**Questions orales**  
*(articles 79 à 81 du règlement intérieur)*

**Reconstruction du collège Pissarro de Saint-Maur-des-Fossés.**

Question de M. Nicolas Clodong, conseiller général de Saint-Maur-des-Fossés

---

Texte de la question de M. Clodong  
adressée à M. le président du Conseil général  
le 7 juin 2010

Monsieur le Président,

Conformément au règlement intérieur de notre assemblée départementale, et en ma qualité de représentant du Conseil général au conseil d'administration du collège Pissarro, je vous demande d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière du Conseil général du 28 juin 2010, la question suivante :

« Compte tenu de l'état de vétusté avancée du collège Camille-Pissarro de Saint-Maur-des-Fossés, qui met en cause la sécurité et le confort des élèves et du personnel enseignant, comme nous l'a rappelé la chute d'une fenêtre dans la cour, il y a quelques mois, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques ;

Compte tenu des dépenses tant d'investissement que de fonctionnement, le plus souvent curatives, engagées en 2009 et 2010 par le département, notamment sur la base des demandes de la direction du collège que j'ai relayées et appuyées à plusieurs reprises auprès des services départementaux (huisseries, chauffage, agrandissement de la cour, câblage informatique notamment des salles de technologie,...) et qui pèsent sur leur budget ;

Compte tenu du fait que monsieur le président Favier m'a fait savoir par un courrier de mars 2010 que la reconstruction du collège ne pourrait être envisagée au mieux qu'à partir de 2014 (les études devant être budgétées en 2012) sans aucune assurance à ce stade sur le financement et le calendrier indiqué ;

Compte tenu du fait que la reconstruction du collège Pissarro avait été prévue initialement pour être engagée bien avant 2014 dans le cadre du protocole d'accord foncier signé notamment entre la Ville et l'État en 2007 relatif à l'aménagement du site dit des Facultés (sur une surface plus grande, essentiellement située sur les terrains appartenant à la SNCF) ;

Compte tenu du fait que ce protocole a été cassé par le nouveau maire de Saint-Maur élu en mars 2008 et remplacé par un nouveau protocole signé en juillet 2008 et que deux ans ont depuis été perdus sur le dossier urgent de la reconstruction du collège ;

Compte tenu que la reconstruction du collège ne peut plus attendre et est demandée par l'ensemble des enseignants, personnels administratifs, élèves et parents d'élèves, ainsi que par les habitants de Saint-Maur et du quartier de Champignol en particulier ;

Je vous demande, Monsieur le Président, de revoir le calendrier mentionné dans votre courrier pré-cité et d'inscrire dès cette année par décision budgétaire modificative les frais d'études relatifs à la reconstruction du collège Pissarro de Saint-Maur-des-Fossés et d'inscrire en priorité ladite reconstruction dans votre programmation pluriannuelle des investissements. ;

Je vous prie donc, Monsieur le Président, d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la séance du 28 juin 2010 et vous prie de recevoir mes respectueuses salutations.

Nicolas CLODONG

Conseiller municipal de Saint-Maur-des-Fossés  
Conseiller général du Val-de-Marne